



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
08.05.2013

Date de la convocation des conseillers :
08.05.2013

point de l'ordre du jour no:
3B

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 17 mai 2013

Présents : Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Maroldt, Hildgen, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Urgence – Autorisation d'ester en justice dans l'affaire concernant la modification ponctuelle du PAG au lieu dit «Op der Haart»

Vu le courrier afférent de Monsieur le Secrétaire communal ff. de la Ville d'Esch-sur-Alzette du 13 mai 2013, aux termes duquel il demande de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal l'autorisation d'ester en justice dans l'affaire concernant la modification ponctuelle du PAG au lieu dit «Op der Haart»;

Considérant qu'il y a urgence ;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins ;

**décide
à l'unanimité**

de compléter l'ordre du jour par les points suivants :

**point 06.5: Autorisation d'ester en justice: la
Modification ponctuelle du PAG «Op der
Haart»**

en séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 28.05.2013
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,

suivent les signatures